

AVIVO suisse

association de défense et de détente des retraités

Avivo Suisse – Av. de Béthusy 60 – 1012 Lausanne

Rapport d'activités 2022 – 2023

***Il faut apprendre à rester serein au centre de l'activité
et à être vibrant de vie à la retraite. Gandhi***

En 1948, de jeunes politiciens proposèrent de réunir et de développer les bourgeons de groupes de défense des « vieux » - comme on disait alors – qui étaient nés dès 1943 alors que commençait enfin à vibrer un projet tant attendu d'AVS. A Yverdon, Henri Viret, conseiller national et député, avait déjà en 1947 initié une association vaudoise sous le nom AVIVO (Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins), acronyme qui fit désormais flores. En effet, toutes ces personnes étaient concernés par le projet AVS qui fut heureusement voté par le peuple en 1948. D'emblée, il apparut indispensable aux AVIVO naissantes de conjuguer la défense de l'AVS et des droits des bénéficiaires avec un service social et des activités de loisirs. Permettre de reprendre « *une retraite vibrante de vie* ».

L'AVIVO suisse est fière de pouvoir célébrer son 75^{ème} anniversaire en cette journée d'assemblée des délégués, à l'invitation de l'une de ses 31 sections, celle de la dynamique AVIVO Bâle. Qu'elle soit ici remerciée de son accueil.

Hommage Il serait difficile d'évoquer les activités de l'année écoulée sans évoquer celui qui nous manque cruellement, Marco Medici, le vice-président de l'AVIVO suisse, le président de la section de Zurich, décédé en mars dernier. Dynamique, généreux, courageux et chaleureux, il a marqué notre association par son engagement sans faille envers l'AVIVO, la solidarité et la justice. L'AVIVO a transmis sa sympathie émue à son épouse Suzanne et à ses trois filles.

La période que nous traversons est difficile . Après la délicate période de pandémie, la situation des retraités s'est durcie. Pour la première fois, le peuple a voté une aggravation du système AVS sans amélioration : AVS 21 marque une étape douloureuse pour tous ceux qui défendent le système exemplaire de l'AVS. Les femmes ont été traitées en variable d'ajustement. Il ne reste qu'à se souvenir avec amertume que les promesses de la chenille n'engagent pas le papillon : refus d'une adaptation des rentes AVS à la réalité de la hausse du coût de la vie et, pire enfin, la loi sur la LPP (le désastreux deuxième pilier qui fait payer plus pour recevoir moins), le referendum a été signé par l'AVIVO. Le vote sera important le printemps prochain, tout comme celui sur la 13^{ème} rente AVS tant attendue.

Lors de la campagne contre AVS21, l'AVIVO a organisé une belle action commune (affiches, papillons) à l'initiative de la section de Genève. C'est un modèle qui mérite d'être renouvelé. Ensemble, nous sommes plus forts.

Les temps sont anxyogènes . Qui ose encore mettre en doute le réchauffement climatique et la disparition des espèces ? La radine répartition des richesses est pire que jamais : L'augmentation des profits des entreprises est à son sommet alors que les salaires réels baissent (- 1,9% en 2022). Ce sont les actionnaires qui en profitent.

Et le prix de l'alimentation augmente sans contrôle, idem pour les loyers, le prix de l'électricité, les transports publics, plus de 400 médicaments manquent dans nos pharmacies, la Confédération envisage même d'augmenter le prix des remèdes qui coûtent moins de 50 francs. Enfin, cerise sur le gâteau, explosion prévue des primes d'assurance maladie...

Il y a 1 million 700'000 personnes à l'AVS et, selon Pro Senectute, **un retraité sur 7 est pauvre ou menacé de pauvreté**. Le seuil de pauvreté pour une personne seule est de 2'279 francs par mois. Et l'article 112 al 2 litt b reste bien discrètement blotti dans les pages de la Constitution fédérale (couverture des besoins vitaux par l'AVS)...

2023 est une année électorale et des marmitons de tous bords concoctent d'amères brouets comme la suppression de l'obligation de s'assurer à la LAMal. Certes, le système est dépassé mais il serait dramatique de supprimer sa valeur essentielle garantie par l'obligation de s'assurer : la solidarité entre malades et bien portant ! Quant à une diminution des prestations, mantra de l'UDC depuis des années, elle conduit à cristalliser la santé à deux vitesses. La croyance en la main invisible de la concurrence montre ses limites et ses mensonges. Les cantons montrent la voie en subventionnant les primes : oui la LAMal peut être traitée comme un impôt, chacun payant selon son revenu avec un contrôle enfin sérieux sur la fixation des primes.

Il y aura **le samedi 16 septembre** une grande manifestation à Berne concernant le pouvoir d'achat sous les auspices des syndicats. Il y aura des trains gratuits.

Le lundi 25 septembre, à Berne, ce sont les retraités qui manifesteront en faveur de meilleures rentes et fêteront les 75 ans de l'AVS. L'AVIVO participera à ces journées importantes.

Le comité s'est réuni à neuf reprises. Entre les séances, le bureau se réunit. Il fallut d'abord une mise en route un peu chaotique mais cela permet actuellement d'avoir un œil vigilant sur ce qui se concote à Berne. C'est le premier pas d'une réorganisation qui doit permettre à l'AVIVO de ne pas se contenter d'être réactif par rapport aux problèmes et aux questions politiques mais **être carrément proactif**.

Les membres du comité sont fort assidus aux séances, ce qui implique souvent de longs trajets en train alors que tous et toutes sont déjà très absorbés par le fonctionnement de leur propre section. Un grand merci pour cette agréable collaboration.

Les groupes de travail ont eu du mal à démarrer mais Martin Rothenbuhler a instauré un « **groupe santé** » qui a élaboré un programme très dense. Le bureau salue ce démarrage prometteur et n'envisage pas d'autres groupes pour l'instant.

Des réflexions s'inscrivent dans l'objectif de développer l'AVIVO suisse, tout particulièrement dans les cantons alémaniques. Cela implique un indispensable budget pour les **traductions** et une cohorte de traducteurs bénévoles disponibles. Pour l'heure, nous bénéficions de la disponibilité de Patrizia Sparti pour les traductions en italien, car une renaissance d'une section tessinoise serait la bienvenue.

Notre site avivo-ch.ch mérite un coup de rajeunissement. Nous notons avec plaisir les efforts réalisés par la section de Genève pour éviter de laisser entendre qu'il s'agit de l'AVIVO suisse. Le site avivo-ch.ch devrait toutefois représenter entièrement l'AVIVO Genève comme elle le fait pour les autres sections. Les discussions se poursuivent. Un site est un moyen précieux pour favoriser une meilleure diffusion de nos prises de position et permettre de mieux faire valoir nos compétences d'analyses et de projets concernant les assurances sociales, l'AVS et la défense des droits des retraités. C'est par ce moyen aussi que nous pourrions toucher les jeunes générations.

La place de vice-président /présidente reste vacante depuis le décès de Marco. Guite Theurillat a quitté la charge de secrétaire mais reste membre du bureau. Marie-Hélène Thies lui a succédé depuis septembre 2023 et a eu vite fait de trouver ses marques.

Une commission de recherche a été mise sur pied, d'autant que je le confirme clairement en ce jour d'assemblée générale, la place de présidente /président est désormais aussi vacante. Après 17 ans de moments intenses de luttes, de combats politiques, de séances nombreuses souvent animées, de camaraderie et d'amitiés, **je quitte cette AVIVO que j'aime**. Je remercie l'AVIVO de

l'opportunité qu'elle m'a offerte de poursuivre une lutte politique qui me tient à cœur, les pieds bien ancrés dans le terrain si inspirant.

L'AVIVO est membre depuis vingt-cinq ans de la **FARES/VASOS**, Fédération des associations de retraités et de l'entraide. Ueli Leuenberger est responsable d'un groupe de travail, Rolf Schneider et Annette Zimmernan siègent au Conseil suisse des Aînés CSA. Merci de ces engagements tant à la FARES qu'au CSA. Merci aussi aux six délégués de l'AVIVO qui nous représentent aux assemblées de la FARES deux fois l'an.

On compte de plus en plus d'associations qui offrent comme l'AVIVO de l'animation, des loisirs et des occasions de partages et de rencontres. Ce qui différencie l'AVIVO, c'est son engagement sans faille en faveur des droits des retraités, ses prises de position politiques fidèles depuis 1947 à la défense d'une AVS exemplaire, solidaire, transparente et sûre. L'AVIVO prend des positions au niveau fédéral et local et les défend.

En cette période qui voit gonfler l'inflation et la hausse des primes, une revalorisation des rentes s'impose. L'AVIVO est présente dans les mouvements qui soutiennent cette revendication.

Recherche de nouveaux membres Ce sont ses membres qui font vivre l'AVIVO. Nos statuts prévoient une aide ponctuelle aux sections qui lancent des campagnes d'adhésion. Une demande, un devis et les comptes de la section doivent être simplement envoyés au comité.

Ne pas oublier que personne n'est trop jeune pour adhérer à l'AVIVO . Vive notre association, ses membres et tous ceux qui en font un lieu chaleureux, dynamique propre à développer l'indispensable lien social si précieux à nous les humains.

Bâle, le 4 septembre 2023

Christiane Jaquet-Berger

AVIVO suisse
www.avivo-ch.ch
avivo.suisse@gmail.ch